



COULLMIERS

BULLETIN
MUNICIPAL
JANVIER 2016

19





Informations à retenir

MAIRIE

1 rue du 9 novembre – 45130 COULMIERS
Tél. 02 38 74 22 08
Fax. 09 70 32 13 09
Courriel : mairie.coulmiers@orange.fr
Site internet : www.mairiecoulmiers.fr
Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi et vendredi : de 16h00 à 18h45
Mercredi : 9h00 à 12h00

Permanences :

- **Le MAIRE :** Mme Elisabeth MANCHEC
sur rendez-vous au Tél. 02 38 74 22 08
- **1^{er} Adjoint :** M. Christian DESSEMOND
Tél. 06 08 42 32 56
Lundi de 18h00 à 18h45
- **2^e Adjoint :** M. David CAMUS
Tél. 06 20 23 08 75
Vendredi 18h00 à 18h45
- **3^e Adjoint :** M. Jean-Michel JEGOUZO
Tél. 06 72 24 02 58
Mercredi 11h00 à 12h00
- **4^e Adjoint :** M. Thierry de VILLEBONNE
Tél. 06 31 99 69 02

Conseillers municipaux :

Patrice AMARY, Albert ARMAND,
Patrick BAUDRY, Guy BONNEVILLE,
Marcel CHERRIER, Annick CHIGNARD,
Sylvie TREFOU, Hortense WALLET

SÉCURITÉ

Garde-champêtre : M. Laurent GAUTHIER
Tél. 06 87 47 82 83

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

S'adresser au secrétariat de la Mairie pour
les formalités

CCVM Communauté de Communes du Val des Mauves

32 rue du Général de Gaulle - 45130
Meung-sur-Loire - Tél. 02 38 46 94 94

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

**RAM des Champes d'Eau Ré (pour les
communes de Baccon, Le Bardon,
Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves,
Rozières-en-Beauce et Saint-Ay) :**
Mme Edwige LLORET : Tél. 02 38 80 70 76 /
06 25 02 58 99
Courriel : rambaccon@orange.fr
61 rue de la Planche - 45130 Baccon
**RAM du Chant des Mauves
(pour la commune de Meung-sur-Loire) :**
Mme Svetlana AMBLARD :
Tél. 02 38 46 69 23 / 06 43 30 32 27
Courriel : ram@meung-sur-loire.com
2 rue du Cloître Saint-Liphard
45130 Meung-sur-Loire
Site internet : ramccvm8.webnode.fr

SPANC de la CCVM

Mairie de Meung-sur-loire - Tél. 02 38 70 63 28

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE HUISSEAU / GÉMIGNY

Siège : Mairie de GÉMIGNY
Fontainier : M. PUFFERRA
Tél. 02 38 75 51 09 / 06 10 09 82 47
À disposition pour fournir les formulaires
de demande de branchement, résiliation
d'abonnement, déplacement de compteur,
relevé de compteur avant départ.

MÉDECINS

- **Docteur GARCON :**
3 rue François Gaumet
45130 Épièdes-en-Beauce - Tél. 02 38 74 21 80
- **MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE**
1 rue des Tanneries
45130 Meung-sur-Loire - Tél. 02 38 88 94 00

PHARMACIES

- **Épièdes-en-Beauce :** Pharmacie AUVRAY
Tél. 02 38 74 60 57
- **Huisseau-sur-Mauves :** Pharmacie des
Mauves - Tél. 02 38 80 74 08

INFIRMIÈRE

Mme Stéphanie LE MOIGN
29 rue du Petit Chasseur
45130 Épièdes en Beauce - Tél. 02 38 74 27 43

TAXI et AMBULANCE :

Les Taxis de la Croix
45130 Charsonville - Tél. 06 19 88 20 40

AIDE A LA PERSONNE

- **BEAUCE VAL SERVICES :**
4 rue du Dr Pierre Legris - 45130 Patay
Tél. 02 38 74 62 25
- **FAMILLES RURALES (Fédération) :**
50 rue de Curembourg
45404 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 65 48 77
- **ADMR LOIRE BEAUCE :**
3 place Saint-Privat
45310 Épièdes-en-Beauce
Tél. - Fax. 02 38 75 77 18
- **CLIC ENTRAIDE UNION :**
8A rue du Dolmen - 45130 Épièdes-en-Beauce
Mme Sandrine GUERIN - Tél. 02 38 74 62 40
- **UTS (Service social)**
Assistante sociale - 45130 Meung-sur-Loire
Tél. 02 38 46 57 30

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE (S.I.R.I.S.)

Regroupe les communes de :
Baccon – Coulmiers - Huisseau-sur-Mauves
- Rozières-en-Beauce
Présidente : Mme Véronique HAMEAU
- Secrétariat : Tél. 02 38 80 77 02
École primaire de Coulmiers
1 rue du 9 Novembre - 45130 Coulmiers
Tél. 02 38 74 28 81
Directrice : Mme Nathanaëlle RUFFIER

COLLÈGE GASTON COUTÉ

6 rue du Retour des Champs – 45130
Meung-sur-Loire – Tél. 02 38 44 32 71
Principale : Mme Nathalie LUCAS

CENTRE CULTUREL MULTIMEDIA

98 rue du 9 Novembre – 45130 Coulmiers
Tél. 02 38 74 65 24

Point Cyber : Permanence le lundi de
18h00/19h00

Bibliothèque municipale : Permanence le
vendredi 17h30/19h00

PERCEPTION TRÉSORERIE DE PATAY

Horaires d'ouverture du lundi au jeudi :
8h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 - fermé le
vendredi - Tél. 02 38 80 81 45

AGENCE POSTALE

- **Coulmiers :** Levée du courrier 9h
(boîte aux lettres devant la Mairie)
- **Épièdes-en-Beauce :** Tél. 02 38 74 92 47
Horaires d'ouverture : lundi de 15h/16 h,
mardi au vendredi 9h15 /11h00 et
15h/16h, levée du courrier 15h30 ;
samedi 9h15/12h, levée du courrier 12h
- **Huisseau-sur-Mauves :** Tél. 02 38 80 70 53
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi,
vendredi de 9h15/11h30 ;
mercredi 9h00/12h00 et 15h00/18h30 ;
samedi de 9h00/12h00

PISCINES

- **Ouzouer-le-Marché :** rue Lieutenant
Bau - Tél. 02 54 82 41 37
- **Meung-sur-Loire :** chemin des Grèves
Tél. 02 38 44 35 73

PRESBYTERE

Curé du regroupement :
Père Augustyn GURGUL
Tél. 02 38 80 10 68

LIGNE AUTOCARS RVL ULYS

Tél. 02 38 61 90 00
En direction d'Orléans, service tous les
jours (sauf dimanche et fêtes)
Horaires en Mairie et sur le site
www.ulyss-loiret.com

ORDURES MENAGÈRES

SMIRTOM de Beaugency
Tél. 02 38 44 59 35 - Fax. 02 38 46 48 22
Ramassage des bacs gris :
le mardi à partir de 14h00
Ramassage des bacs jaunes :
le lundi des semaines paires à partir de 7h00

CONTAINERS TRI SÉLECTIF

(Placés près du bâtiment communal)
rue des Mobiles
Destinés aux journaux, cartons et verres
Horaires d'autorisation de dépôts :
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et
14h30 à 19h30
Le samedi : 9h00 - 12h00 et 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés : 10h00 - 12h00

DÉCHETTERIES

- **Épièdes-en-Beauce :** Ouverte les lundi et
samedi 9h00 à 12h15 et 14h00 à 17h00
Tél. 06 81 79 28 57
- **Saint-Ay :** Ouverte les lundi et vendredi
9h00 à 12h00 ; les mardi et mercredi
14h00 à 18h00 (été) et 14h00 à 17h00
(hiver) ; le samedi 9h00 à 12h00 et 14h00 à
18h00 (été) et 14h00 à 17h00 (hiver).

ANIMAUX PERDUS OU TROUVÉS

Refuge S.P.A. - 45170 Chilleux-aux-Bois
Tél. 02 38 39 86 75



Le Mot du Maire

3

La réalisation de ce nouveau bulletin municipal intervient au moment où la France est profondément meurtrie par les attentats qui l'ont frappée. Nous avons perdu des nôtres, de nombreuses victimes ont été blessées dans leur chair, et tous autant que nous sommes, avons été touchés dans notre cœur. Cette violence est un choc immense, mais la France est un Grand Pays qui dispose de moyens pour réagir et se défendre ; gardons Courage et Confiance en nous projetant vers un avenir meilleur et solidaire.

Les informations communales décrites dans les pages ci-après vous permettront d'apprécier les projets réalisés au cours de cette année dans le but d'améliorer tant le cadre de vie que la réduction des coûts de fonctionnement notamment ceux induits par la consommation énergétique. L'activité a été conduite avec prudence eu égard à la baisse des dotations de l'Etat qui a impacté toutes les communes.

Comme vous le savez probablement déjà, l'application de la Loi NOTRe du 7 août 2015 nous oblige à prendre en compte un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui se concrétise par un regroupement de Communautés de communes dont le périmètre nous concernant n'est pas encore, à ce jour, défini. Une mission d'étude et d'assistance en vue du regroupement des Communautés de communes de Beaugency, Val d'Ardoux, Beauce Oratorienne et Val des Mauves est actuellement en cours.

Toutes ces préoccupations ne troublent pas la vie communale animée avec beaucoup d'ardeur par les membres des différentes associations que nous remercions et félicitons pour le dynamisme des manifestations proposées. Ils contribuent à travers leurs activités et le lien social créé entre chaque participant, à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, facilitant ainsi une meilleure intégration des nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue.

Aux annonceurs nous ayant apporté leur concours pour réaliser cette publication, nous manifestons toute notre reconnaissance et leur souhaitons pour cette année, pleine réussite et développement.

Prosperité, santé et bonheur sont les vœux que l'équipe municipale et moi-même vous adressons pour cette nouvelle année 2016.

Le Maire,
Elisabeth Manchec

P. 5 à 10

Informations
communales

P. 11

Commémoration
1914 - 1918

P. 12

Vie pratique

P. 13 à 16

Informations
diverses

P. 17

Rencontre
à Coulmiers

P. 18 à 21

Vie associative

P.22

Agenda 2016

P.23

Tarif de location
salle des fêtes

Numéros
d'Urgences

SIÈGE SOCIAL :
Mairie de Coulmiers

PUBLICATION,
RÉDACTION :
Mme Le Maire de Coulmiers
et la Commission communication

CONCEPTION
ET RÉALISATION :
ART FREELY

PHOTOS :
Photothèque de la Mairie
© Fotolia

IMPRIMÉ en France

DÉPÔT LÉGAL :
1^{er} trimestre 2016



Alarme
Installation
Maintenance
Electricité
TECHNICS

Alarme Vidéo
Automatisme
Assistance Incendie
Télésurveillance
Électricité

Pascal Pardessus
45130 BACCON
Tél/Fax : 02 38 80 78 83
Mobile : 06 18 30 51 63
pascal.pardessus@orange.fr

Ateliers
ACHRÉTIEN

* Fabricant—Installateur Depuis 1968
* **VERANDAS**

♦ Menuiseries : *alu—PVC—bois
♦ Tous volets ♦ Portails ♦ stores
♦ Miroiteries ♦ Portes de garages

Z.I. des sablons—45130 Meung sur Loire Tel : 02 38 44 75 75

SERRURERIE

Croixal métal

ALUMINIUM

44 rue des frères Lumière
45801 ST JEAN DE BRAYE

Tél : 02 38 86 68 53 Fax : 02 38 86 21 17
Email : croixalmetal@croixalmetal.com
www.croixalmetal.com

M E N U I S E R I E

Croixmarie

A G E N C E M E N T

40 rue des frères Lumière 45801 ST JEAN DE BRAYE
Tél : 02 38 86 10 50 Fax : 02 38 86 52 17
Email : croixmarie@croixmarie.com
www.croixmarie.com

 **DHENNIN**
FAYAT

**Réseaux Electricité (HTA, BTA, postes)
Eclairage Public - AEP - Gaz - Télécom**

Siège social : Z.I - BP 10004 - 28140 ORGERES-EN-BEAUCE
Tél. 02 37 99 74 74 - Fax : 02 37 99 74 86

Ets secondaire : 12 Av. Gustave Eiffel 28630 GELLAINVILLE
Tél : 02 37 24 91 36 - Fax : 02 37 24 91 47

 **Edelweiss s.a.d.**
Services à domicile

Jardinage,
Ménage,
Repassage...

6 rue de montcornu
45130 EPIEDS EN BEAUCE
tel : 02 38 74 76 50
email : edelweiss.sad@orange.fr

Devis gratuit

50 % de réduction d'impôts

chèques CESU préfinancés acceptés

Pour toutes informations contactez :
FRANCK VUE au 06 27 88 22 13

 **SY**
services à la personne

COUVERTURE-ZINGUERIE

Rénovation et neuf

SARL Jérôme Guérin

550 rue de la Vallée
45130 COULMIERS
Tél. 02 38 74 65 17
guerin.couverture@orange.fr

 **poullain**
Plomberie
Chauffage

02 37 99 35 66

6 bis rue du Soleil
Levant - GAUBERT
28140 GUILLONVILLE
cedric.poullain@hotmail.fr

Dépannage - Installation - Maintenance
Chauffage - Chaudière bois, fioul, gaz - Plomberie
Plancher Chauffant - Sanitaire - Pompe à chaleur
Ventilation - Aspiration centralisée



Données budgétaires

moyenne pondérée sur 3 ans

5

Dépenses

CHARGES GÉNÉRALES
électricité (éclairage public et bâtiments), téléphone, assurances, carburant, formations, fournitures divers...

24%

CHARGES ENTRETIEN
voirie, bâtiments, espaces verts et véhicule

8%

SCOLAIRE ET GARDERIE

26%

ASSOCIATIONS
sportives et culturelles

4%

CHARGES FINANCIÈRES
emprunts (capital et intérêts)

4%

CONTRIBUTIONS ORGANISMES
SMIRTOM (ordures ménagères), SDIS (incendie et secours), SPANC (assainissement non collectif), RAM (relais d'assistantes maternelles)

10%

CHARGES DE PERSONNEL

24%

Recettes

CONTRIBUTIONS DIRECTES
taxe habitation, taxes foncières bâti et non bâti

56%

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
État, Région, Département

34%

PRODUITS DE SERVICE
locations salle des fêtes et logements communaux

10%



Nos élus au Sénat, le 3 février



Les élus de Coulmiers et de Rozières-en-Beauce, accueillis par Monsieur Eric DOLIGÉ, ont eu l'honneur et le plaisir de visiter le palais du Luxembourg. En pénétrant dans ce lieu de pouvoir, ils ont découvert un ensemble exceptionnel du patrimoine français, trésor d'architecture et d'histoire.

Repas des Aînés



Avec ses tables nappées aux couleurs du soleil, notre salle des fêtes avait revêtu ses plus beaux atours le samedi 28 février 2015 pour le traditionnel repas des aînés offert par la Municipalité. Madame le Maire, et les membres de la commission en charge de l'organisation de cette journée ont souhaité à cette occasion exprimer aux Doyens leurs sincères félicitations.

Très apprécié et pas seulement des colmériens, ce rendez-vous est aussi pour tous une occasion de se distraire dans une ambiance conviviale et chaleureuse autour d'un bon repas.

Rénovation éclairage public

Le Conseil municipal a approuvé la proposition du Conseil départemental concernant les opérations de sécurisation du réseau public de distribution d'électricité. Des travaux de passage en souterrain des réseaux ont donc été exécutés en 2015 en deux endroits de la commune, au hameau de la Motte d'une part, au hameau des Crottes d'autre part.

Le Conseil municipal a également profité de ces travaux pour décider la rénovation de l'éclairage public de ces deux sites et voter le remplacement des candélabres existants. Le choix s'est porté sur un équipement adapté aux nouvelles technologies, plus performant en qualité d'éclairage et plus économique.

Les deux secteurs offrent déjà sans conteste une amélioration esthétique et un confort de luminosité.



Journée UFOLEP



En 2015 les vendredis des vacances de Pâques tombaient le 1^{er} et le 8 mai annonçant de belles fins de semaine de 3 jours. La journée sportive fût donc déplacée au mardi 5 mai avec une bonne ambiance mais la « foule » des années précédentes n'était pas au rendez-vous. Les deux animateurs de l'UFOLEP venus avec beaucoup de matériel, ont choisi de multiplier les activités proposées aux jeunes.

La salle des fêtes a largement été sollicitée durant cette journée. Le tir s'est effectué à la sarbacane et à la carabine laser. Ce groupe de 9 à 15 ans a pratiqué plusieurs sports collectifs en salle comme ce genre de hockey indoor appelé floorball (ne lisez pas football !). Le poullball se joue à deux équipes avec un gros ballon de 55 cm. Le tchoukball est un handball avec un trampoline/cage de but qui renvoie le ballon. Une partie de la journée fût consacrée à la pratique du base-ball.

Notre souhait pour 2016 est une participation plus importante des jeunes du regroupement scolaire de manière à maintenir, avec nos jeunes colmériens, un groupe conséquent qui nous permettra de pérenniser ce rendez-vous annuel. La prochaine journée UFOLEP se déroulera le vendredi 15 avril 2016.



Fleurissement

Tous les ans notre municipalité s'inscrit auprès de la SHOL (Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret) pour participer au Concours des Maisons et Sites fleuris. Cette inscription donne lieu au passage en juillet ou en août, d'un jury départemental d'arrondissement pour départager les candidats proposés par la commune selon un cahier des charges, et des critères bien précis. La SHOL qui agit par délégation du Conseil départemental, a pour mission de partager et de transmettre ses connaissances acquises par le passé pour construire le monde de demain. D'ailleurs sa devise "Je donne, Je reçois, Je partage" est sans ambiguïté sur son rôle.

S'adressant aussi bien aux particuliers qu'aux personnes morales, la SHOL moyennant le paiement d'une adhésion, conseille, propose des cours (jardinage, art floral et taille), et organise des conférences, des sorties et des voyages. Elle est également activement engagée dans le plan ECOPHYTO 2018.

N'hésitez donc pas à fleurir vos maisons, car embellir sa maison c'est embellir sa commune et pas seulement pour le plaisir de l'oeil, c'est aussi un geste du cœur pour le maintien de la biodiversité et la protection de l'environnement.



Restauration de l'abribus rue de Frévent

L'abribus « Frévent » en place exposé aux caprices de la météo et du temps a subi après l'été un démontage complet et une restauration par l'employé communal et quelques élus bénévoles. En novembre, il a pu retrouver sa place et toute son utilité si appréciée de la population de ce secteur.



Instruction du droit des sols

Depuis le 1^{er} juillet 2015, est mis en place un service intercommunaire pour l'instruction du droit des sols (déclarations préalables, permis d'aménager et permis de construire), en commun avec les Communautés de communes de Beaugency, de la Beauce Loirétaine et du Val des Mauves. Le bureau regroupant 4 instructeurs est situé dans les locaux de la mairie de Baule.

Les dossiers continuent de transiter par les mairies respectives, qui réceptionnent, enregistrent et transmettent au service instructeur. **Pour tout renseignement concernant votre dossier vous devez contacter le secrétariat de votre Mairie.**

Assainissement collectif

RAPPEL de l'article 1.3 du règlement du service d'assainissement collectif relatif aux règles d'usage notamment... **le rejet de lingettes, couches et toutes les protections...**

Vos toilettes et par voie de conséquence le réseau collectif d'égout ne doivent pas être considérés comme une poubelle. Les détritiques que sont lingettes, couches, etc... n'étant pas biodégradables, les jeter dans les WC sont dommageables pour les installations. Qui plus est, cela nécessite une intervention humaine pour éliminer les bouchons qui se forment sur les postes de relevage car les pompes ne sont pas en mesure de broyer ces détritiques qui, formant de la filasse, bloquent les filtres. Soyez attentifs et vigilants.

La bibliothèque de Coulmiers

La bibliothèque a vu se confirmer en 2015 des activités mises en place au dernier trimestre de 2014.

D'abord pour les petits et tout-petits où notre partenariat avec le RAM (Relais des Assistantes Maternelles), commencé fin 2014, continue. Une fois par trimestre, une des bénévoles de la bibliothèque est parmi les petits pour lire des histoires ou chanter quelques comptines.

Ensuite pour les jeunes scolarisés à Coulmiers, en classes de CE1 CE2 et quelques uns en CM1, où la fréquentation de la bibliothèque s'est mise en place en novembre 2014. En effet, chaque semaine, un groupe d'une quinzaine d'enfants vient,

en compagnie d'une institutrice, dans les murs de la bibliothèque pour y consulter des livres (romans jeunesse, BD, Mangas, documentaires) avec possibilité d'en emprunter deux.

Nous sommes tous ravis, bénévoles et municipalité, du dynamisme donné à notre bibliothèque par cette jeunesse. Mais nous n'oublions pas que la bibliothèque est d'abord un lieu ouvert à tous et toutes et c'est avec plaisir que nous avons vu, cette année, de nouveaux adhérents, jeunes ou adultes, nous rejoindre.

La bibliothèque est ouverte tous les vendredis de 17h30 à 19h. Nous renouvelons régulièrement notre stock de livres mais nous pouvons à tout moment répondre à une demande individuelle et nous procurer auprès de la MDL (Médiathèque Départementale du Loiret) un livre (roman, policier, documentaire) que vous souhaitez lire. L'adhésion est gratuite, seul un chèque de caution de 20 € est demandé pour l'année. Vous souhaitez lire un roman, vous documenter ? Alors, n'hésitez et venez le vendredi soir pousser la porte de la bibliothèque et rencontrer la bénévole de permanence.



Pompes funèbres • Chambre funéraire
Contrats obsèques • Marbrerie

www.marbrerie-girard.com **24/24 h**
GIRARD 7/7 j
L'expérience et le savoir-faire au service des familles.

3, rue du Général de Gaulle • MEUNG-SUR-LOIRE
Tél. 02 38 44 44 16 | girard.et.fils@wanadoo.fr

SARL VIGERY

Chemin de Gacence - BP 37
 45120 MEUNG-SUR-LOIRE
 Tél. 02 38 45 14 43 - Fax. 02 38 45 16 71

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
 TERRASSEMENTS GENERAUX
 FOIE - ASSAINISSEMENT
 ADDUCTION D'EAU - P.E.T



Création d'un accueil périscolaire

L'école ne dispose pas d'accueil périscolaire et ni d'espace suffisant pour répondre aux besoins des nouvelles activités des rythmes scolaires. Il est donc décidé la construction d'un bâtiment nouveau, venant compléter l'école.

A ce moment, se pose la question du positionnement de ce futur bâtiment. La cour est grande, et le site de l'école ne manque pas de surface.

Le choix de réaliser un bâtiment indépendant, au fond de la cour était évident et simple à construire. Nous ne l'avons pas retenu, car isolé de l'école. Il aurait été à usage unique (garderie) et sans apport d'espaces qualitatifs au fonctionnement de l'école.

Nous avons proposé de disposer cette construction en extension de l'école existante afin de répondre à la demande d'accueil périscolaire mais aussi d'aménager l'école aux normes d'aujourd'hui.

Le local ainsi créé, peut avoir un usage double, garderie le soir, et être utilisé par l'école en journée pour les activités de groupe, informatique etc.

Le hall d'entrée est commun, et il n'est pas besoin de sanitaire spécifique à la salle, ceux-ci existent déjà pour l'école. Tout cela se traduit par une économie du projet d'ensemble que l'on retrouve aussi en fonctionnement et entretien (chauffage ménage etc...).

La difficulté de cette option, c'est que l'école est en fonctionnement, ce qui pose des problèmes de sécurité. Pour cela nous avons fait le choix d'une construction en ossature bois, dont les éléments porteurs peuvent être réalisés en atelier de façon à avoir le moins d'impact possible, dans un temps court, essentiellement pendant les vacances scolaires.

La construction en ossature-bois, répond aux critères écologiques actuels et thermiques. Le revêtement des façades est réalisé, en panneau composite d'une grande durabilité.

Ursula COLLET - Architecte



Inauguration

La construction de cette salle d'accueil périscolaire achevée, et l'installation des équipements effectuée ont permis aux élèves et enseignantes de prendre possession des lieux avant l'été.

L'inauguration officielle de cette réalisation a eu lieu le 16 septembre en présence des financeurs, d'élus, de l'inspecteur de circonscription, de chefs d'entreprise, de l'architecte, des enseignantes, d'élèves, de membres d'associations, et nombreux colmériens.

Souhaitons à ce lieu accueillant et agréable qu'il apporte longtemps satisfaction à tous.





Regroupement scolaire SIRIS

Bacon, Coulmiers, Huisseau, Rozières-en-Beauce
Trois membres de chaque conseil municipal avaient été choisis pour constituer les 12 délégués du SIRIS. A Coulmiers, Monsieur Baptiste Favrot a quitté notre commune pour des raisons professionnelles. Comme il siégeait au syndicat scolaire nous avons dû élire un nouveau délégué. C'est Sylvie Tréfou qui va rejoindre Patrice Amary et Thierry de Villebonne au sein du SIRIS.

Le SIRIS compte 20 salariés répartis sur les trois sites scolaires. Le Syndicat :

- gère les services du transport, la garderie du matin, les activités TAP et les restaurants scolaires,
- crée les postes des agents qui seront nommés par sa présidente : Véronique Hameau,
- gère les dépenses et les recettes de fonctionnement mais aussi d'investissement (mobilier, informatique...).

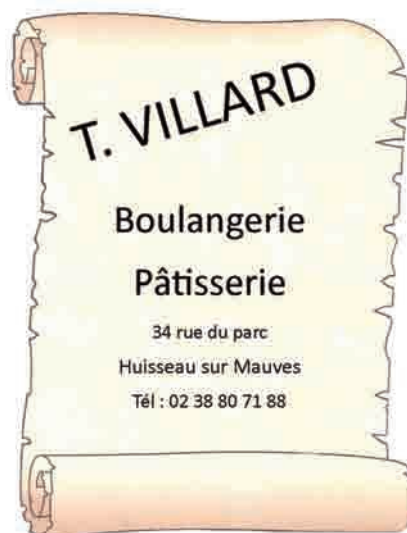
En outre, les écoles, les cantines et les bâtiments périscolaires restent la propriété et à la charge de chaque commune. L'école maternelle, les CP et une partie des CE1 sont toujours à Huisseau-sur-Mauves.

Les CE1, les CE2 et une partie des CM1 sont à Coulmiers. Les CM1 et les CM2 sont à Bacon représentant un total de 255 élèves sur le regroupement.

Les TAP à Coulmiers se déroulent pendant la pause du midi. Nathalie Grillon et Mélissa Brinas, agents du SIRIS, assurent la surveillance et les animations des TAP entre 12h et 14h. Les deux services de la cantine sont toujours assurés par Marie Patard.

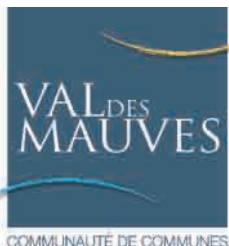
Depuis mars 2015, Coulmiers a mis à la disposition des élèves la nouvelle salle périscolaire. Le mobilier est aussi fourni par la commune. Cette grande salle de 60 m² est utilisée pour les TAP et pour la garderie du soir de 16h30 à 18h30.

Avant, l'intervenante en informatique, Nathalie Prely, devait former les élèves durant le cours de l'enseignante car son matériel se trouvait dans une classe. La salle périscolaire est maintenant à sa disposition une journée par semaine. Les enseignantes disposent désormais d'un bureau de direction avec son petit coin détente. Le nouveau hall d'entrée permet de faire la connexion entre le bâtiment scolaire et la nouvelle salle périscolaire. La clôture a été complètement remplacée avec une entrée sécurisée à ouverture télécommandée. Il a fallu quelques années d'anticipation pour que ce projet aboutisse durant l'année de la mise en place des rythmes scolaires...





La CCVM



Jeudi 22 janvier à Meung-sur-Loire

- Débat d'orientations budgétaires relatif à chacun des budgets de la CCVM : Principal, Zone d'activité des Pierrelets et SPANC,
- Validation de la signature d'un contrat de 3 ans pour le contrôle des assainissements individuels,
- Confirmation du montant du fonds de concours versé à la commune de Rozières en Beauce pour des travaux sur le réseau d'eaux pluviales,
- Signature d'une convention avec la CCCB et la CCVA pour l'organisation d'une conférence débat sur la petite enfance par Jean Epstein,
- Lancement d'une étude de faisabilité sur le regroupement des communautés de communes (CCVM, CCCB, CCBO et CCVA) et création d'un comité de pilotage.

Jeudi 26 février à Saint-Ay

- Vote à l'unanimité d'une motion de soutien en faveur de la reprise de l'entreprise Plombelec et du maintien des salariés sur le site du parc d'activité Synergie Val de Loire à Meung-sur-Loire,
 - Affectation des résultats 2014 des 3 budgets (Principal, SPANC et ZA Pierrelets) de la CCVM.
 - Détermination du taux de la Cotisation Foncière des Entreprises à 20.68 % et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 9.13 % pour Chaingy et 12 % pour les autres communes du périmètre communautaire.
 - Vote d'une subvention de 93 000 € au profit de l'office de tourisme du Val des Mauves, d'une subvention de 3 000 € au Groupement des Offices de Tourisme de Beaugency - Meung-Cléry et deux subventions de 4 140 € et 2960 € pour les collèges de Meung-sur-Loire et de Saint-Ay.
 - Autorisation à Madame le Président de souscrire une ligne de crédit de Trésorerie,
 - Vote des trois budgets primitifs 2015
 - Signature du contrat Enfance Jeunesse 2014-2017 (contrat d'objectifs et de cofinancement entre la CCVM, la CAF et les communes de Chaingy, Huisseau-sur-Mauves, Meung-sur-Loire et Saint-Ay).
 - Création d'une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées, Christian DESSEMOND représentera la commune de Coulmiers dans cette commission.
 - Point sur l'extension de la ZA des Pierrelets et sur le dossier d'instruction du droit des sols.
- Sur ce dernier point, des candidats ont été recrutés, une convention d'entente communautaire a été signée avec la CCCB et la CCBL.

Jeudi 23 avril au Bardon

- Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil Communautaire,
- Délégation à Madame le président concernant l'opération de construction du gymnase de Saint-Ay afin de faciliter le déroulement de la procédure et des opérations légales,
- Composition du jury de concours ouvert pour la construction du gymnase et nomination des représentants de la CCVM,
- Fixation du montant des indemnités à verser aux architectes et de la prime attribuée aux candidats,
- Signature d'une convention de délégation partielle pour l'organisation des transports scolaires avec le Département,
- Signature d'une convention de délégation partielle pour l'organisation des transports scolaires avec le Département,
- Constitution d'un groupement de commandes pour une consultation relative à une mission d'accompagnement en vue

d'un regroupement d'EPCI,

- Point sur la ZA des Pierrelets quant aux ventes de parcelles de l'extension de la zone d'activité,
- Présentation d'un état d'avancement de l'instruction mutualisée du droit des sols. Une convention de mise à disposition du Service ADS aux communes sera signée avec chaque commune.

Jeudi 25 juin à Coulmiers

- Vote de la motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour préserver l'identité communale et la proximité, pour maintenir l'activité économique et les services publics locaux, et contre la baisse des dotations impliquées par la loi NOTRe,
- Approbation des 3 comptes administratifs et comptes de gestion et point sur les ventes de parcelles de la zone des Pierrelets.
- Finalisation des modalités de fonctionnement du service d'instruction du droit des sols, notamment en termes de gestion du personnel et signature de convention avec les autres CC,
- Approbation du rapport d'activités 2014 du Syndicat des Mauves et du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2014 du SPANC,
- Adoption d'une convention d'objectifs et de financement des RAM avec la CAF.

Jeudi 24 septembre à Chaingy

- Approbation du rapport d'activités du SMIRTOM,
- Demande de subvention au Conseil départemental pour le fonctionnement des 2 RAM,
- Annonce du résultat du concours pour la construction du gymnase de Saint-Ay,
- Adhésion au contrat groupe d'assurances statutaires du Centre de gestion du Loiret pour ses 4 agents,
- Adoption d'une motion exprimant son mécontentement quant aux dispositions de la loi NOTRe prévoyant que les délégués des communes siégeant au sein d'un comité syndical au titre de Président ou Vice-président ne pourront plus percevoir d'indemnité à ce titre, en plus de leurs éventuelles indemnités d'élu municipal,
- Depuis les précisions apportées par la Loi NOTRe (seuil de 15000 habitants) seule la CCVA est obligée de se lier à une autre CC. Madame le Président propose donc de procéder à l'étude et de se positionner en fonction des compétences et de l'impact financier.

Jeudi 5 novembre à Baule

- Vote d'une décision modificative liée à la mise en place du SADSI (*Service Autorisation Droit des Sols Intercommunautaire*), à la régularisation des attributions de compensation et à l'étude de faisabilité du regroupement de Communautés de Communes,
- Délibération sur les conditions de mise en œuvre et tarifications de la taxe de séjour,
- Modification du règlement intérieur en vue de permettre une représentation des différentes sensibilités politiques au sein des commissions communautaires,
- Adoption d'un plan d'intervention d'urgence pour les transports scolaires en cas d'intempéries,
- Approbation du rapport d'exploitation du collège Gaston Couté, du collège de Saint-Ay, de la salle polyvalente de Meung-sur-Loire,
- Adoption de la modification des statuts du Syndicat de Pays Loire Beauce,
- Point sur le fonctionnement du Service d'Autorisation du Droit des Sols Intercommunautaire en place depuis le 1^{er} Juillet 2015.



Enfants de Coulmiers morts pour la France en 1916



Cimetière où repose Louis BOISSONNET

Louis Boissonnet, né le 9 décembre 1888 à Charsonville, classe 1908, soldat au 342^{ème} régiment d'infanterie, 17^{ème} compagnie. Il est mort dans l'attaque des positions allemandes durant la bataille de Verdun (Meuse) sur la route entre Fleury et Bras le 23 août 1916 à 17h.

Il est décoré de la croix de guerre - Repose sur le front.

Gabriel Masson, né le 2 juillet 1891 au lieu-dit la Raclette à Coulmiers, charretier, classe 1911, sergent au 46^{ème} régiment d'infanterie, VI^{ème} armée du Général Fayolle. Il fut tué au combat le 25 septembre 1916 durant la dernière bataille de la Somme appelée « l'Enfer de la Somme ». Le Sergent Gabriel Masson reçu la médaille militaire : « sous-officier d'une énergie et d'un courage remarquables ; tombé glorieusement pour la France le 25 septembre 1916 à Bouchavesnes. S'était déjà fait remarquer pour sa belle conduite au feu ».

Il est décoré de la croix de guerre - Repose sur le front.

BATAILLE DE VERDUN, le grand massacre.

Verdun était une place forte française défendue par deux lignes de forts disposés autour de la ville.

L'avancée allemande fut stoppée par l'armée française au nord et à l'est de Verdun. Durant 300 jours du 21 février au 18 décembre 1916 une guerre des tranchées fit rage.

Verdun bombardé se releva de cette bataille mais les villages (que les habitants avaient fui) où se sont déroulés les combats furent rayés de la carte. Leur emplacement est marqué par une chapelle comme le village de Fleury, où Gabriel Masson trouva la mort. Durant cette bataille la ligne de front bougea de seulement quelques kilomètres avec des avancées soit allemandes ou françaises. Le bilan est très lourd avec plus de 300 000 morts et plus de 400 000 blessés.

BATAILLE DE LA SOMME, lourdes pertes pour nos alliés britanniques.

Un autre front plus à l'ouest est engagé le 1^{er} juillet 1916 avec nos alliés britanniques. Ce seul jour 58 000 soldats britanniques sont tués ou blessés. L'enfer de la Somme est aussi une guerre de tranchées avec des lignes de front peu mouvantes. C'est entre Péronne et Bapaume que le sergent Gabriel Masson fut tué ainsi que 67 000 français. Les Britanniques ont perdu 213 000 soldats, les allemands 170 000 et le nombre total des blessés dépasse les 450 000. Cette bataille prit fin le 18 novembre 1916.



PENSION DES BASSES FONTAINES
CHIENS ET CHATS ouverte toute l'année
Située en pleine campagne dans un parc boisé de 7500 m²

- Education canine
- Vente d'alimentation
- Boxes individuels chauffés

Téléphone : 02 38 74 29 48
lesbassesfontaines@orange.fr - Route départementale 2157 45130 COULMIERS

PLATRIER PLAQUISTE
SICOGYPSE
Christophe SICOT

Tel : 02 54 82 52 88
Port : 06 50 82 99 53
Fax : 02 54 80 46 77
Site Internet : <http://www.sicogypse.fr> E-mail : christophe.sicot@sicogypse.fr

6 Route de Meung
BUZY
41240 Ouzouer-Le-Marché

SOLTECHNIC
2 rue de l'Industrie
Parc d'activités des Montées
45073 ORLEANS Cedex 2

Tél. : 02 38 76 38 78
Fax : 02 38 76 38 79
contact@soltechnic.fr

CARRELAGE - PIERRE
SOL SOUPLE - MOQUETTE

SARL TERRA-LUB
PIERRICK BONIN
06 21 88 21 28

La Pionnerie 1681, rue de Patay
45130 Huisseau sur Mauges
Tel. : 02 38 88 77 46 - Fax : 02 38 88 75 37

- Assainissement - Fosses toutes eaux
- Création cour et chemin - Démolition - Création de fossés
- Livraison de matériaux
- Huiles, graisses et matériels de graissage



ACTIVITES PROFESSIONNELLES

BAR / EPICERIE / DEPÔT PAIN / PRESSE / PIZZAS	M. Franck TOURNOIS	Tél. 02 38 74 13 80
PENSION DES BASSES FONTAINES		
CHIENS CHATS	Mme Anne-Marie LEOBE	Tél. 02 38 74 29 48
COIFFURE A DOMICILE	Mme Pascale GERVAIS	Tél. 02 38 74 26 81
COUVERTURE	SARL Jérôme GUERIN	Tél. 02 38 74 65 17
DEPÔT DE GAZ	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
MIELLERIE	M. Denis PIOGER	Tél. 02 38 74 27 38
TERRASSEMENT	M. Jérôme DELACOUTE	Tél. 02 38 74 61 52
PLOMBERIE CHAUFFAGE ADECR	M. Julien BINAME	Tél. 06 45 52 75 60
RENOVATION DE L'HABITAT	M. Marvin PEPION	Tél. 06 64 16 68 02

TOURNÉES DES COMMERÇANTS AMBULANTS

BOISSONS	Livraison sur commande	
M. Philippe BAUNÉ	12 P. St Privat	
	Epièdes-en-Beauce	Tél. 02 38 74 20 05
BOULANGER PATISSIER	Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche matin	
M. Thierry VILLARD	34 rue du Parc	
	Huisseau-sur-Mauves	Tél. 02 38 80 71 88
POISSONNIER TRAITEUR	Jeudi après-midi	
M. Pascal THIBAUT	Ingré	Tél. 06 81 80 91 87

ASSOCIATIONS & LEUR RESPONSABLE

A.S.C.E. (Section FOOTBALL)	M. Gaël LEPLÂTRE	Tél. 06 09 44 11 53
CLIC ENTRAIDE UNION	Mme Sandrine GUÉRIN	Tél. 02 38 74 62 40
CLUB « NOS JEUNES ANNEES »	Mme Anne-Marie SAGUEZ	Tél. 02 38 74 25 71
COMITE DES FETES	M. Patrick BAUDRY	Tél. 02 38 74 26 56
COULMIERS THEATRE	Mme Françoise BOISSAY-DUCHÉ	Tél. 02 38 74 22 33
FAMILLES RURALES (Coulmiers-Rozières)	Mme Virginie THAUVIN	Tél. 02 38 74 68 08
F.N.A.C.A. Président local	M. Hubert HUET	Tél. 02 38 74 22 39
Président cantonal	M. Roger DOUSSET	Tél. 02 38 80 72 88
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme Sylvie DAMBRE	Tél. 02 38 74 26 51
LA MARCHE COLMERIENNE	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
SYNDICAT DES CHASSEURS REUNIS	M. Jacky CAMUS	Tél. 02 38 74 22 27
TENNIS CLUB LOISIRS COULMIERS	M. Stéphane LEMAÎTRE	Tél. 02 38 74 69 01

HABERT MOODY CERTIFICATION FRANCE ISO 9001:2008

CAISSONS HAVÉS - BÉTON IMMERGÉ
POSTE DE POMPAGE D'EAUX USÉES
INSTALLATIONS HYDRAULIQUES
ÉLECTRO-POMPES

2 bis, rue des Hirondelles - BP 10
 41140 NOYERS-SUR-CHER
 Tél. 02 54 75 01 79 - Fax. 02 54 75 12 45
 E-mail : entreprisehabert@wanadoo.fr

Ets JEAN CHESNEAU
 45130 EPIEDS EN BEAUCE

 **JOHN DEERE**

Matériels Agricoles - Motoculture de Plaisance
 Tel : 02.38.74.28.38 - Fax : 02.38.74.28.07

PHILIPPE BAUNÉ
 VINS - VINS FINS - ALCOOLS - BIÈRES
 BOISSONS GAZEUSES ET MINÉRALES

LIVRAISON A DOMICILE DÉPÔT VENTE

12, Place Saint-Privat - 45130 ÉPIEDS-EN-BEAUCE - Fax 02 38 74 66 70
 Tél. 02 38 74 20 05
 baune.boissons@orange.fr

GROUPAMA
 TOUJOURS PROCHE DE VOUS

VOTRE AGENCE
 90 route d'Orléans
 45130 Meung-sur-Loire
 Tél. 02 38 44 91 60

Retrouvez-nous aussi sur groupama.fr

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agréées Paris Val de Loire, entreprise régie par le Code des Assurances - 112013.

LEBOEUF MOTOCULTURE
 Vente Entretien Réparation
 Matériel Parc et jardins

41 C Avenue de Chanzy
 41 240 OUDOUERLE MARCHE
 leboeufmotoculture@orange.fr
<https://www.facebook.com/pages/LEBOEUF-MOTOCULTURE/132602003467802>

02 54 82 51 04

Miellerie
 Elise et Denis PIOGER
 234 rue d'Orléans
 45130 Coulmiers
 e-mail : pietz45@hotmail.com
 blog : <http://apiptogecenterblog.net/>

ENTREPRISE de BATIMENTS
S.N.C. BAUNÉ & C^{ie}
 TERRASSEMENT - NEUF - RESTAURATION
 COUVERTURE - CARRELAGE - ISOLATION

45130 BACCON
02 38 81 93 09



Syndicat des Eaux (S.I.E.A.P.)

Le syndicat des eaux qui regroupe 5 communes (Gémigny, Rozières-en-Beauce, Saint-Sigismond, Coulmiers et Huisseau-sur-Mauves) alimente en eau potable 1 400 compteurs (bâtiments municipaux, particuliers, exploitations agricoles, artisans et commerçants) grâce à un réseau de 100 km.

Ce syndicat a été créé le 29 avril 1955 suite au regroupement de 4 premières communes, Huisseau-sur-Mauves ayant adhéré depuis le 21 mai 1963.

Le conseil syndical est constitué de 2 élus par commune soit 10 personnes, le siège est situé à la mairie de Gémigny.

M. Patrice PUFFERA assure la maintenance des installations, le relevé des compteurs et le suivi des entretiens.

Mme Hélène PASSELANDE assure le secrétariat.

Le forage actuel d'une profondeur de 60 m se trouve sur la commune de Huisseau-sur-Mauves, il est équipé de 2 pompes immergées d'un débit de 60 m³/heure. Chacune d'elles fonctionne en alternance pour assurer le remplissage du château d'eau de Huisseau-sur-Mauves d'une hauteur de 28 m, contenant 300 m³ desservant 770 abonnés ainsi que la réserve de Coulmiers de 150 m³.

Les communes de Coulmiers et de Rozières-en-Beauce sont alimentées grâce à 3 surpresseurs fonctionnant soit en alternance, soit en continu suivant la demande d'eau de ces 2 communes.

Quant aux communes de Gémigny et de Saint-Sigismond, la distribution en eau est assurée par le château d'eau de Gémigny d'une hauteur de 24 m et d'une capacité de 400 m³ et, alimenté par 2 pompes de 30 m³/heure chacune depuis la réserve de Coulmiers.

Toute l'eau distribuée subit un traitement de déferrisation par un système de filtre à sable dès son pompage, ainsi qu'un traitement au chlore sur le site de Huisseau-sur-Mauves. Notre réseau monté en bouclage nous permet d'assurer la maintenance de nos installations sans couper l'eau de nos abonnés (Exemple : lors du nettoyage du château d'eau de Huisseau-sur-Mauves, le château d'eau de Gémigny est capable de renvoyer l'eau sur Huisseau-sur-Mauves et vice-versa).

Le SIEAP vend également de l'eau à la commune d'Epieds-en-Beauce pour alimenter quelques fermes isolées et en achète à la commune de Saint-Péravy-la-Colombe pour les mêmes raisons.

Tous nos sites sont équipés d'un système SOFREL gérant automatiquement les remplissages de nos réserves d'eau ainsi que les niveaux de pression de nos réseaux sur Coulmiers et Rozières-en-Beauce. Ce système nous assure également la surveillance de toutes les installations électriques ainsi que la protection anti-intrusion de nos sites.



Aujourd'hui, les 5 communes de notre syndicat sont alimentées par un seul forage, c'est pourquoi lors de l'élaboration du schéma départemental d'alimentation en eau potable du Loiret de 2009, il nous a été fortement conseillé de rechercher un nouveau site pour créer une deuxième ressource de sécurité.

Dès 2010, plusieurs études ont été menées et actuellement la construction de notre deuxième forage d'exploitation est en cours, il se situe sur la commune de Huisseau-sur-Mauves, au lieu-dit « La Vallée ». Sa profondeur sera de 75 m pour un débit de 80 m³/heure.

Tous les mois, une analyse d'eau est effectuée sur les différents sites et également chez des usagers par les laboratoires CARSO et la DDASS. Les résultats sont transmis aux mairies pour affichage permettant de connaître la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, en France ouvrir le robinet et avoir de l'eau de qualité semble banal mais sachez que cela nécessite des forages de qualité, du matériel performant et un réseau en bon état. Comme beaucoup, les réseaux d'alimentation sont anciens et nécessiteront des investissements futurs afin de perdurer ce niveau de service. Afin de constituer un fond, il a été voté en 2014 l'ajout sur la facture d'une nouvelle ligne : entretien du réseau à hauteur de 3 € par compteur. Le syndicat a conscience de l'effort demandé aujourd'hui, mais cela permettra de mieux préparer l'avenir sur un thème primordial : l'eau.





Octobre, le mois du ROSE !



Le succès de l'édition 2014 nous a motivé pour inscrire cette action dans la durée, et cette année nous avons proposé au Président de la Marche Colmérienne, Guy Bonneville, que la sortie du 1^{er} octobre serve de support à l'opération Octobre Rose 2015. C'est donc sous un beau soleil d'automne que les participants du jeudi à la Marche Colmérienne venus en nombre de Coulmiers, Rozières-en-Beauce, Charsonville et Epieds-en-Beauce, se sont retrouvés devant la salle des fêtes et qu'ils ont témoigné de leur générosité en achetant tee-shirts et écharpes aux couleurs de la campagne de dépistage précoce du cancer du sein.

Lors de notre marche à travers les chemins communaux, sur un parcours de 6 km élaboré par Nelly et Jean-Jacques Gautherot, nous étions accompagnés par un TAXIFUN rose pour appuyer notre démarche et éventuellement, récupérer des marcheurs en difficulté. Au terme de cette matinée sportive, nous avons partagé le pot de l'amitié.

Cette opération a permis de récolter la somme de 881,50 € que nous sommes allés remettre en grand équipement, accompagné du TAXIFUN à la Cofel (Comité féminin du Loiret pour le dépistage du cancer du sein), le TAXIFUN étant revenu pour cela.

Rendez-vous en 2016, le jeudi 6 Octobre, nous comptons sur vous !

Collecte de la Banque Alimentaire

La Banque Alimentaire, c'est plus de 30 ans de solidarité, de générosité, de dons, de partage et de bénévolat au service des plus démunis qu'ils soient jeunes, en emploi précaire, au chômage, retraités, ... pour leur apporter un soutien alimentaire ponctuel.

Lors de la collecte annuelle, ce sont quelques 125 000 bénévoles qui se mobilisent pour collecter auprès de plus de 7 000 enseignes de la grande distribution l'équivalent de 25 millions de repas.

De plus en plus les mairies s'associent à cette collecte, ce fut une fois encore le cas à Coulmiers le samedi matin où une permanence tenue par des bénévoles avait été ouverte pour recueillir vos dons.

Grâce à la générosité des Colmériens, nous avons collecté cette année 67 kg de marchandises et 17 litres de produits liquides, contre 52 kg de marchandises et 10 litres de produits liquides en 2014.

Règles de vie pour adopter une bonne conduite citoyenne



■ Animaux

Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité des habitants du voisinage, de jour comme de nuit, qu'ils soient présents ou non.

Les propriétaires de chiens ne doivent pas laisser leurs animaux déposer leurs déjections sur le trottoir, et s'ils ne peuvent l'empêcher, ils sont priés de se munir de tout moyen à leur convenance pour les ramasser.

L'arrêté municipal du 01/12/2009 stipule que tous les animaux errants sur la voie publique seront capturés, conduits à la fourrière aux frais de leur propriétaire qui devra en plus s'acquitter d'une amende de 35 €.

■ Entretien des trottoirs en cas de neige, de verglas et à l'automne

Les propriétaires et locataires sont tenus de nettoyer les feuilles, de désherber et de balayer la neige sur le trottoir au droit de leur propriété en dégagant celui-ci autant que possible et d'y jeter du sel, du sable ou de la sciure de bois en cas de verglas.

■ Élagage des arbres

Les riverains ont l'obligation d'élagger arbres, arbustes et haies en bordure de la voie publique de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci et que les branches ne touchent les câbles électriques et téléphoniques, masquent les panneaux de signalisation et gênent la circulation.

■ Stationnement

Afin de ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons, de ne pas susciter des actes de malveillance, les voitures doivent être stationnées à l'intérieur des propriétés. Le stationnement ventouse n'est pas autorisé sur les trottoirs.

« Une ligne jaune au bord d'un trottoir signifie que tout arrêt est interdit à cet endroit »

■ Poubelles

Les bacs peuvent être sortis la veille du ramassage mais ne doivent pas être laissés sur les trottoirs après la collecte.

■ Respecter les lieux publics

Il est interdit d'effectuer d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

■ Nuisances sonores

Tout type de bruits (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

- **Bruits de chantier** sont autorisés entre 7h/20h du lundi au samedi (sauf jours fériés). Exception faite aux interventions d'utilité publique urgentes.

- **Appareils bruyants** outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie...) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, taille-haies...) sont autorisés du lundi au vendredi de 8h/12h et 14h/19h30 ; le samedi de 9h/12h et 15/19h ; les dimanches et jours fériés de 10h/12h.

- **Feux de plein air ou de jardin** : l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 modifiant celui du 21 juin 2002 interdit le brûlage à l'air libre des déchets de toute nature.



Tous à nos binettes !



Sur le principe, on est tous d'accord pour dire que les pesticides c'est pas bon pour la santé, qu'à terme cela appauvrit la terre et pollue les nappes phréatiques, qu'un réel risque de contamination des cultures existe, que cela détruit la faune sans se soucier de la préservation de l'équilibre de notre écosystème, ...

Sur le principe, on a tous conscience que pour nous protéger des effets nocifs des produits répandus, préserver l'environnement et la biodiversité de notre territoire, nous devons impérativement limiter l'utilisation de produits toxiques pour se débarrasser des mauvaises herbes et des nuisibles aussi bien dans notre jardin/potager, que dans les champs, ou encore dans les espaces végétalisés de notre commune voire ses infrastructures.

Que dit la Loi ?

Dans le cadre de la loi sur la *transition énergétique pour la croissance verte*, le plan Écophyto II, qui vise à réduire l'utilisation des pesticides, va nous obliger à faire évoluer nos comportements et à adopter d'autres pratiques puisqu'il a fixé à 2017, l'interdiction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour les collectivités et à 2019 pour les particuliers.

Alors, pour nous aider à modifier nos habitudes, voici pêle-mêle quelques trucs et astuces !

Pour détruire les mauvaises herbes, rien de mieux qu'un bon sarclage au printemps pour les éliminer dès leur apparition avant qu'elles ne deviennent trop envahissantes. Pour en limiter la repousse : pailler.

Solution alternative pour les espaces non végétalisés (allées, cours, trottoirs, ...) le désherbage avec du gros sel, du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude, ou avec de l'eau bouillante salée (pourquoi pas celle de cuisson des féculents et des légumes).

Pour lutter contre les fourmis utiles au jardin, mais susceptibles de faire des dégâts quand il y en a trop. Une astuce pour les faire fuir par exemple d'un rosier, mettre au pied des quartiers de citrons un peu moisis. Une solution plus radicale sera de disposer sur le tracé des fourmis du marc de café humide qui est pour elles un poison violent.

Pour éloigner les limaces, la plantation en carré est plus appropriée que celle en ligne pour protéger semis et repiquages avec des barrières de couvre-sols desséchants faits avec de copeaux de bois, de cendre, de coquilles d'œuf, de paillis d'aiguilles de pin,...

Contre les pucerons et les insectes nuisibles, le savon noir dilué dans de l'eau tiède est d'une redoutable efficacité, car il agit en bouchant les pores respiratoires de ces nuisibles en les asphyxiant.

Le saviez-vous ?

■ Plus le jardin accueille de biodiversité, plus il ressemble à un écosystème naturel et plus il a la capacité de se défendre contre les ravageurs et de s'adapter aux aléas climatiques.

■ Le prédateur naturel est un ami du jardinier. La coccinelle en fait partie, tout comme le mille-pattes, le perce-oreille, la libellule, ... etc.

■ Pour favoriser et maintenir la présence des syrphes et des chrysopes très gourmands entre autres de larves de pucerons, diversifiez les végétaux.

■ Beaucoup de maladies sont transmises lors de la taille des végétaux à cause d'outils mal nettoyés.



Les TAXIS de la Croix S.A.R.L.

TOUTES DISTANCES Aéroports & Gares - 7j/7 & 24h/24

TAXI AGRÉÉ MALADES ASSIS
(dialyses - rayons - chimio - hospitalisations)

VÉHICULES DE 1 À 9 PLACES

Communes de stationnement :
CHARSONVILLE, BACCON, EPIEDS-EN-BEAUCE

Tél. 06 19 88 20 40



Informations diverses

16

Les Relais Assistantes Maternelles (RAM) de la Communauté de Communes du Val des Mauves (CCVM)

Le RAM des Champs d'Eau Ré propose 1 fois par mois à la salle des fêtes de Coulmiers (9h-12h environ) :

- différents temps d'activités pour les enfants, les assistantes maternelles et, occasionnellement, pour les parents : pour faire de la peinture, de l'éveil musical, de la pâte à modeler, visionner des diaporamas, ... et bien d'autres !
- des temps de partage autour du livre et de la lecture grâce à la bibliothèque de Coulmiers.

Mais les RAMs c'est aussi la possibilité d'assister à :

- 2 spectacles petite enfance par an,
- Plusieurs conférences par an liées à la profession d'assistantes maternelles, à l'accueil des jeunes enfants,
- Des sorties, des visites,
- Des matins à thème (« matin marron » en avril 2015 à Coulmiers),
- Un « bal des doudous »,
- Des partages et dégustations lors de la semaine du goût,
- Des séances de motricité...

Et ce sur toutes les communes suivantes (car chaque assistante maternelle est invitée à se déplacer, selon son choix) : Baccon, Le Bardon, Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Meung-sur-Loire et Saint-Ay !

Et pour vous, parents/futurs parents le RAM peut :

- Vous envoyer la liste des assistantes maternelles agréées,
- Vous informer sur toute question relative à l'emploi d'une assistante maternelle agréée, de l'embauche à la fin du contrat.



Contact :

RAM des Champs d'Eau Ré
 (pour les communes de Baccon, Le Bardon, Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Rozières-en-Beauce et Saint-Ay)
 Edwige Lloret: 02.38.80.70.76 / 06.25.02.58.99
 Mail : rambaccon@orange.fr
 61 rue de la Planche 45130 BACCON

RAM du Chant des Mauves
 (pour la commune de Meung-sur-Loire)
 Svetlana Amblard : 02.38.46.69.23 / 06.43.30.32.27
 Mail : ram@meung-sur-loire.com
 2 rue du cloître Saint Liphard 45130 MEUNG-SUR-LOIRE
 Site internet : <http://ramccvm8.webnode.fr/>

Etat civil

NAISSANCES

Lyna MARI OILIle 21 décembre 2014
 Enzo, Ilian, Étan DELACOUTEle 16 janvier 2015
 Ethan Somsay TIENNEle 15 avril 2015
 Garance, Camille, Lorelei LEMAITREle 5 juin 2015
 Adrien, Nicolas, Éric BONNEVILLEle 20 août 2015

MARIAGE

Guillaume VERWAERDE et Coralie VIÉle 2 mai 2015

DECES

Émile, Marie, Clovis GILBERTle 10 mai 2015
 Bruno HAUTEFORTle 18 juin 2015
 Régis, Yvon, Robert LAIGNEAUle 1^{er} novembre 2015





Ne mâchons pas les yeux fermés



17

Il ne vous a pas échappé avec tout ce qui se dit dans la presse et à la télévision, que le développement des circuits courts de proximité intéresse de plus en plus de monde. C'est tout à fait normal, car, pour des raisons qui peuvent être différentes, nous sommes tous devenus de plus en plus attentifs au contenu de nos assiettes.

Nous avons donc décidé de mener l'enquête pour comprendre ce qui ne semble pas être un phénomène de mode passager, ... à ce que l'on dit, il y en aurait même un à Coulmiers ...

Mais tout d'abord qu'est-ce qu'un **circuit court** ? Selon la définition officielle, *est considéré comme circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur*. Et même si elle ne figure pas dans la définition officielle, pour tous les consommateurs de ce mode de commercialisation, s'y ajoute la notion très importante voire essentielle de proximité.

Il est des filières de proximité que tout le monde connaît, ce sont les marchés hebdomadaires, les ventes à l'exploitation, ... d'autres qui existent depuis déjà longtemps, ce sont les « ventes au panier » développées en premier par les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), destinées à maintenir voire réintroduire une agriculture paysanne et biologique dans nos territoires.

Et avec Internet, ce sont plein d'autres initiatives destinées à rapprocher le producteur du consommateur qui ont vu et voient régulièrement le jour. C'est ainsi que des annuaires recensant les producteurs opérant en vente directe ont été créés, tout comme des sites de vente en ligne de produits régionaux en direct du producteur et qui sont livrés à domicile. D'autres approches plus sociales et solidaires, ont également vu le jour. C'est le cas de *La Ruche qui dit Oui !*, qui affiche clairement que son objectif est de développer des circuits courts pour retrouver le goût des terroirs, favoriser une alimentation locale de qualité, avoir un impact économique local positif, et redynamiser les liens sociaux autour de l'alimentation. Aujourd'hui, le réseau des ruches ouvertes a dépassé le nombre de 700 et... nos frontières.

Concrètement, un circuit court comme celui de la *Ruche qui dit Oui !* comment ça marche ?

Tous les 8 ou 15 jours, selon les ruches, l'adhérent est informé par e-mail qu'une vente vient d'ouvrir dans la ruche à laquelle il se sera préalablement inscrit, vente où il pourra acheter fruits et légumes de saison, produits laitiers, viandes et volailles, pain, boissons, produits d'épicerie, ... dont le paiement s'effectue en ligne. Au préalable, il est important de préciser que tous les producteurs qui participent aux ventes ont été sélectionnés par le responsable de la Ruche, sur des critères de qualité et diversité de leur production, mais pas seulement ils doivent aussi se trouver à une distance raisonnable du lieu de distribution (250 km sur le papier, 60/70 km dans la pratique), et parce qu'ils doivent vivre de leur travail comme tout le monde, il faut savoir que ce sont eux qui fixent librement leur prix.

La vente est close 48 h ou 72 h avant le jour de la distribution selon les ruches, pour permettre aux producteurs de préparer les commandes et d'en organiser l'acheminement. Et puis vient le jour de la distribution où dans la tranche horaire indiquée, se retrouvent les producteurs avec les commandes préparées et les membres qui viennent les récupérer. Et si chaque distribution est différente, il sera toujours pour tous un moment d'échange et de convivialité, de gourmandise et de découverte, de rencontre et de plaisir !





L'ASCE



L'Amicale Sportive de Coulmiers/Epiers-en-Beauce a débuté sa saison 2015-2016 dans un élan de dynamisme et de convivialité. Nous nous retrouvons cette année encore avec un effectif d'environ 120 licenciés dont une trentaine pour l'école de football.

L'école de foot c'est quoi ?

Ce sont 6 éducateurs sous la houlette de David Lavault qui encadrent nos jeunes joueurs de 5 à 11 ans.

C'est le fait de donner du plaisir à nos jeunes enfants par l'apprentissage des bases du football dès 5 ans pour les amener petit à petit vers la compétition.

Ce sont également des manifestations extra football : Soirée Halloween, Galette des rois, Fête de fin d'année afin que s'installe et perdure une bonne relation entre les parents, les joueurs et les dirigeants.



Mais l'ASCE ce sont également des catégories supérieures pour les jeunes de 12 à 17 ans évoluant en entente avec le club voisin d'Ouzouer-le-Marché (CAOM) afin de pallier le manque d'effectifs dans ces classes d'âge.

Quant aux seniors pour cette saison l'équipe Fanions évoluera en 3^{ème} division départementale du Loiret et suite à sa montée l'an passé, l'équipe 2 jouera en 4^{ème} division : Félicitations à eux et à leur entraîneur.

Pour sa huitième édition le tournoi Gabin a rencontré une fois de plus un véritable succès. Il est bon de rappeler que la totalité des bénéfices de ce tournoi est reversée à des associations de lutte contre le cancer. Venez donc nombreux à la 9^{ème} édition qui se déroulera en 2016 le 19 juin.

Enfin l'ASCE s'est depuis juin 2015 dotée d'un site Web, n'hésitez pas à le consulter (www.ascefoot.fr). Vous y découvrirez toute la vie de notre association.



Contact : Gaël Leplâtre : Tél. 06 09 44 11 53
Ecole de Football
Rodolphe Cissé : Tél. 06 16 84 77 88

La Marche Colmérienne



Pour la septième année de son existence, la Marche Colmérienne continue ses sorties hebdomadaires du jeudi et mensuelles à raison d'un dimanche par mois.

Chaque jeudi matin de l'année, y compris durant les vacances scolaires, une vingtaine de randonneurs se retrouve et part à l'assaut d'un des chemins de randonnée colmériens repérés par notre ami Jean Jacques. Et chacun a alors le choix entre un circuit court de 5 km ou un circuit plus long de 7/8 km. Et le miracle, c'est que Jean-Jacques arrive toujours à trouver des variantes qui nous donnent le sentiment de découvrir un nouveau circuit !

La sortie mensuelle du dimanche matin est organisée suivant un calendrier pré-établi avec interruption en juillet/août. Le circuit proposé est soit préparé par l'association, soit rattaché à une marche extérieure.

En 2015, les marcheurs se sont déplacés entre autre vers Pont aux Moines, Saint-Pryvé (circuit de la Confluence), Meung-sur-Loire (promenade des Mauves), Saint-Cyr-en-Val (circuit de Morchène), Saint-Lyé (rando automnale), Saint-Jean-de-Braye (circuit des Venelles), La Chapelle-Saint-Mesmin (balcon de Loire), sans oublier notre participation à la rando du Comité des Fêtes en septembre.

En octobre 2015, plusieurs associations se sont retrouvées à Coulmiers, à l'initiative de la Marche Colmérienne pour participer à une marche dans le cadre d'Octobre Rose. Vente de T-Shirts et foulards ainsi que les dons de chacun ont permis de récolter une coquette somme pour participer à la recherche pour le dépistage du cancer du sein.

Et n'oublions pas nos moments sympatiques de partage : en janvier la galette des rois organisée par le Petit Coulmiers, en juin une grillade partie réunissant (après l'effort) les marcheurs autour d'un barbecue. Et sans compter l'obligatoire mais tellement festive Assemblée Générale qui en octobre réunit tout le monde autour d'un apéritif dînatoire.

Pour tout ceux qui souhaitent se joindre à nous, tant pour marcher que pour passer d'agréables moments, rien de plus simple : soit vous venez un jeudi matin à 9 h 30 sur le parking de la salle des fêtes, soit vous contactez Guy Bonneville (T. 02 38 74 25 28). Le coût ? une cotisation annuelle de 10 €.



Club Nos Jeunes Années

Après une petite pause durant les fêtes, à la reprise début janvier, nous avons partagé la galette des rois qui est toujours un moment de convivialité. Puis nos réunions ont repris leur rythme tous les 15 jours.

En mars, un premier concours de belote a réuni un grand nombre de participants et chacun a passé un moment agréable. La saison s'est terminée fin juin par un repas annonçant les vacances.



Le club a repris ses activités le 9 septembre et quelques jours plus tard comme chaque année nous avons fait une sortie qui nous a conduits à Tours où nous avons visité le musée du compagnonnage.

Visite guidée très intéressante retraçant la vie des compagnons du devoir. Nous avons pu également admirer de nombreux chefs-d'œuvre exceptionnels.

Les premières traces du compagnonnage ne remontent pas au-delà du XV^e siècle, mais sans doute s'est-il constitué plus tôt lors de la construction des cathédrales.



Après le repas nous avons fait la visite de cette belle ville de Tours dans le petit train touristique et nous avons pu avoir un aperçu des vieux quartiers, l'après-midi s'est terminé par une « croisière » sur la Loire que chacun de nous a apprécié.

En novembre, nous avons organisé un second concours de belote qui a réuni un bon nombre de concurrents. Et en décembre il y a eu le repas de Noël concocté par Franck pour terminer l'année.

Nous avons une pensée pour les anciens membres qui nous ont quittés cette année, et pour ceux qui ne peuvent plus participer à nos activités pour raison de santé.

En attendant que vous veniez nous rejoindre et nous faire partager vos idées, nous vous adressons, ainsi qu'à vos familles nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Joie, bonheur et santé pour 2016.

Coulmiers'Théâtre



1985...2015....30 ans !!!

30 ans que la troupe de notre village donne rendez-vous à son public, chaque année, au printemps!

30 ans que se retrouvent sur les planches des acteurs des premiers jours, mais aussi, des jeunes, des ados, des comédiens nouveaux (surtout des comédiennes !) séduits par cette belle activité qu'est le théâtre!

30 ans que le répertoire se diversifie pour offrir des spectacles variés !

Bref tout cela méritait bien d'être fêté ! Ce qui fut fait en ce printemps 2015 au cours de 4 représentations qui ont beaucoup réjoui acteurs et public.

Séduite par la mode des dictionnaires amoureux qui fleurissent sur tous les sujets, la troupe a décidé d'écrire le « Dictionnaire amoureux de Coulmiers'Théâtre ». 12 jeunes, 15 ados, 20 adultes se sont mis au travail pour bâtir un spectacle commun qui a permis de donner à voir tout ce qui se passe au théâtre... Pas seulement sur scène, quand tout est bien réglé, mais quand le spectacle est « en train » de se faire, avec ses aléas, ses cocasseries, ses personnages habituellement dans l'ombre : le souffleur, l'habilleuse, la maquilleuse, les caissières, sans oublier le guitariste!

Et comme il n'y a pas de fête sans bulles et sans chouquettes, c'est autour de la grande table dressée au milieu de la salle que spectateurs et acteurs ont levé leur verre et souhaité longue vie à Coulmiers'Théâtre !

Il faut aussi rappeler qu'étant fédérée à la FNCTA (Fédération nationale des troupes de Théâtre et d'Animation), deux membres de Coulmiers'Théâtre participent au bureau du conseil départemental qui organise diverses manifestations. La troupe vient de se produire aux rencontres départementales qui eurent lieu à Lorris le 15 Novembre, avec une très belle pièce de JP Alègre « Lettres croisées ».

Notez, d'ores et déjà, le prochain rendez-vous à Coulmiers, les samedi 12 et 19 mars et le vendredi 18 Mars 2016... vous êtes attendus nombreux....



Familles Rurales Coulmiers/ Rozières-en-Beauce



Et si c'était en 2016.....

Et si c'était en 2016 que nous donnions un peu de notre temps pour organiser des activités pour nos enfants et leurs camarades....

Et si c'était en 2016 que partageons nos compétences au profit de nos amis, de nos voisins, de nos copains...

Et si c'était en 2016 que nous exprimons nos sentiments, nos personnalités, notre créativité à travers une activité artistique comme la peinture sur porcelaine....

Et si c'était en 2016 que nous nous tournions vers les autres et que le vocable « ensemble » aurait enfin du sens....

Pour toutes ces raisons, l'association recrute des bénévoles pour organiser des activités qui dynamiseraient la vie de nos villages. Chacun peut apporter des idées, un esprit positif, l'envie, des connaissances, de la convivialité pour créer des petits moments de bonheur.



En 2016 les ateliers de peinture sur porcelaines auront lieu un mercredi sur deux de 14h à 17h à la Mairie de Rozières, et les ateliers cuisine une fois par mois, les dates seront affichées dans les mairies.

La Gymnastique Volontaire a fêté ses 41 ans !!!

L'association a vu le jour le 8 novembre 1974, et depuis un peu plus de quatre décennies, le nombre de licenciés n'a fait que croître.

C'est sans nul doute grâce à une ambiance conviviale et à la bonne humeur de toutes que cela est possible et c'est pas fini !!! Preuve en est que nous venons de 18 communes différentes chaque semaine...

Nous avons la chance d'avoir des profs dynamiques, Christelle et Hélène, qui proposent des cours diversifiés, simples et efficaces permettant à chacune de nous de pratiquer jusqu'à 4 fois par semaine (1 fois par semaine pour les enfants de 3 à 6 ans le lundi soir) sur les communes d'Epieds-en-Beauce, Coulmiers et Charsonville.



Au programme : renfort musculaire, cardio, chorégraphies, circuit training, step, Zumba, stretching...

Avec un cours spécifique de chorégraphies (Zumba) le jeudi soir de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Charsonville, auquel les participantes sont toujours en grand nombre.



Alors que ce soit pour s'entretenir, retrouver la souplesse, l'énergie, renforcer ou affiner votre silhouette, n'hésitez plus et venez nous rejoindre !!!

Quelques dates : Rendez-vous le **15 Mai 2016** pour le rallye pédestre et le **29 Mai 2016** pour la marche de fin d'année.

G.V.C.C.E.C.

Adresse e-mail association :

gym.volontaire.section.cec@gmail.com

Présidente : Mme Sylvie Dambre - T. 02 38 74 26 51

Comité des Fêtes

Oyez Colmériennes, oyez Colmériens ! Nous sommes prêts pour attaquer l'année 2016 de bon cœur !

RALLYE TOURISTIQUE 1^{er} mai 2016

Le rallye touristique du 1er mai s'annonce une fois de plus épique ! Il vous faudra résoudre des énigmes, élaborées par notre comparse Chantal, pour trouver un parcours qui vous emmènera dans un lieu tenu secret.

Tout au long de ce parcours et même lors de votre arrivée des jeux et des animations, organisés et/ou fabriqués par Jean-Jacques, vous feront cumuler des points !

Tout le monde est gagnant, mais qui sera le premier.

LA FETE DES MERES 29 mai 2016

La municipalité ainsi que le Comité des Fêtes perpétuent cette tradition au grand bonheur des mamans mais aussi des enfants.

Lors de ce moment convivial, Madame Manchec, Maire de Coulmiers, vous accueillera avec un petit discours ponctué de poèmes lus par les enfants de Coulmiers.

Nous trinquerons ensuite autour d'un buffet à l'issue duquel un petit cadeau sera offert à toutes les mamans de Coulmiers.



Comité des Fêtes



FETE DU VILLAGE 11 et 12 juin 2016

Comme chaque année le 2^{ème} week-end de juin, nous vous accueillerons pour célébrer notre village.

Le samedi 11 juin :

Dès l'après-midi la fête foraine vous attendra !

Nous ouvrirons notre buvette avant que l'Union Musicale d'Epieds-en-Beauce vous joue ses plus beaux morceaux vers 18h30.

Vous pourrez vous restaurer sur place en attendant que le spectacle débute aux alentours de 21h.

Chaque année plus nombreux, nous espérons pouvoir vous divertir lors de cette soirée où vous saurez apprécier des artistes de talent !

Le dimanche 12 juin :

Si vous souhaitez exposer le jour de ce vide grenier, n'hésitez pas à nous contacter !

Nos exposants, un peu plus nombreux en 2015, furent ravis de se voir offrir le café. L'équipe du Petit Coulmiers propose une restauration le dimanche midi pour la joie des exposants et de nos visiteurs.

La fête foraine toujours présente continuera à divertir les petits comme les grands ! Durant ce week-end intense, vos aides bénévoles ne sont pas négligeables, et nous remercions tous ceux qui viennent prêter main forte avant, pendant et après ce week-end de divertissements !

Merci à tous pour votre énergie et votre soutien !



LES FESTIVITES DU 14 JUILLET 13 et 14 juillet 2016

Le mercredi 13 juillet :

A la salle des fêtes, un buffet campagnard viendra ouvrir cette soirée de festivités vers 20h.

N'oubliez pas vos réservations !!!

Les enfants seront équipés de lampions, pour la retraite aux flambeaux, encadrés par les membres du Comité des Fêtes ainsi que les parents. Nous rejoindrons le terrain de foot vers 23h.

Des animations, sur le chemin, émerveilleront les enfants avant d'arriver au terrain où le feu d'artifice sera tiré !

Par un raccourci nous retournerons à la salle des fêtes où nous attendra un DJ pour animer le bal populaire.

La piste sera prête à chauffer !!!

Le jeudi 14 juillet :

Dès 16h, nous serons présents, en espérant que le soleil soit au rendez-vous, pour participer aux jeux de plein air.

Enfants, grands et petits, parents, spectateurs ou acteurs, vous applaudirez les divers jeux inventés et construits par nos complices Patrick et Jean-Jacques.

Pensez à prendre un petit drap de plage puisque la bataille de bombes à eau finale sera inévitable !!

RANDONNEE PEDESTRE 4 septembre 2016

Allez battons un record de marcheurs pour 2016 !!

Nous verrons bien, on compte sur vous !!

Nous, les acolytes du Comité des Fêtes nous serons là pour le départ, où nous vous donnerons un plan du circuit. En milieu de matinée une pause casse-croûte est prévue, après un demi-parcours dans la campagne de notre Petite Beauce.

A votre arrivée un pot de l'amitié clôturera cette matinée galopante !

SPECTACLE octobre 2016

Cette année encore nous espérons pouvoir organiser un spectacle comique lors d'une représentation théâtrale à la salle des fêtes !

En 2015, la franche rigolade du spectacle des SUPERLI-POUPETTES, nous a donné envie de reproduire cette expérience chaque année à cette période.

Nous sommes ouverts à vos suggestions !



FETE D'HALLOWEEN 31 octobre 2016

BOOOO ! Attention les enfants seront déguisés pour venir chercher des bonbons !

TOC TOC TOC !!! Et HAPPY HALLOWEEN !!!

N'ayez pas peur, ils vous feront juste une petite frayeur !!

Certains parents ont joué le jeu au même titre que les membres du comité en se déguisant !

Merci aux parents qui restent pour encadrer cette troupe de petits monstres !

L'ARBRE DE NOEL 3 décembre 2016

Un spectacle magique est proposé aux enfants de Coulmiers lors d'un goûter organisé pour la venue du Père Noël !

Préparez-vous à lui donner votre lettre, vos dessins, et n'oubliez pas d'être sage !

Un bon après-midi à passer pour la joie des enfants !

Nous n'oublierons pas d'apprécier le regard pétillant de nos enfants, rêvant déjà de la douce nuit de Noël !!

Bonnes Fêtes à tous !

Si vous êtes désireux d'intégrer l'Equipe du Comité des Fêtes de Coulmiers, nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre équipe ! Contactez-nous !



Agenda 2016

22

14 janvier	Vœux du Maire	Municipalité
27 février	Repas des Aînés	Municipalité
1 ^{er} mars	Concours de belote	Club Nos Jeunes Années
12 mars	Représentation	Théâtre
18 mars	Représentation	Théâtre
19 mars	Représentation	Théâtre
15 avril	Journée UFOLEP	Commission Jeunesse
1 ^{er} mai	Rallye automobile	Comité des fêtes
8 mai	Cérémonie commémorative	Municipalité
29 mai	Fête des Mères	Comité des fêtes
5 juin	Rallye pédestre, jeux	Gymnastique Volontaire
11 & 12 juin	Fête du village	Comité des fêtes
18 juin	Cérémonie commémorative	Municipalité
19 juin	Challenge Gabin	ASCE
29 juin	Marche de fin d'année	Gymnastique Volontaire
13 & 14 juillet	Fête Nationale	Comité des fêtes
11 septembre	Randonnée pédestre	Comité des fêtes
6 octobre	Octobre rose	Marche colmérienne
31 octobre	Halloween	Comité des fêtes
8 novembre	Concours de belote	Club Nos Jeunes Années
11 novembre	Cérémonie commémorative	Municipalité
3 décembre	Arbre de Noël	Comité des fêtes

Alimentation
Presse - Bar



Le Petit Coulmiers

Fabrication de Pizzas et Tartines
à emporter ou déguster sur place
Jeudi vendredi et samedi de 18 h 00 à 21 h 00
Commande sur place ou par téléphone au 02.38.74.13.80



Gauchard Peinture
Décoration - Rénovation - Papier Peint
Revêtements sols et murs • Vente Papier Peint
Ravalement de façades • Vitreries • Double vitrage
26, rue du 11 Novembre - 45130 Charsonville
9, rue du Moulin - 45140 Ingré
Tél./Fax 02 38 74 23 42 - Port. 06 81 72 69 05

CHAUFFAGE
PLOMBERIE
SANITAIRE
DEPANNAGE




S.C.P.S. RIGAUD Olivier
31, Rue du Magasin
45130 EPIEDS EN BEAUCE
Tél et Fax
02 38 74 27 33



Formule	Contrat	Habitants de Coulmiers	Hors Commune
1	Vin d'honneur (3h00)	60,00 €	100,00 €
2	1/2 journée (6h00)	120,00 €	220,00 €
3	Forfait 1 journée (en semaine 8h00 à 20h00)	250,00 €	470,00 €
4	Forfait Week end et jours fériés (Samedi 9h00 à lundi 9h00) sans la cuisine	280,00 €	620,00 €
Option	Local cuisine	100,00 €	200,00 €
Option	Remise des clés le vendredi à 15h00	50,00 €	50,00 €
Caution salle	Restitution deux mois après l'évènement	600,00 €	600,00 €
Caution ménage		240,00 €	240,00 €

Numéros d'Urgence



Gendarmerie	17	Pompiers	
SAMU	15	(indiquer la cause de votre appel)	18
Pharmacie de garde	3237	Gendarmerie de Meung/Loire	
Numéro d'appel d'urgence européen	112		02 38 46 91 70
Centre régional des Grands Brûlés		Hôpital Régional	
(Tours)	02 47 47 81 34	Orléans La Source	02 38 51 44 44
Allo enfance en danger	119	Pôle Santé Oréliance - Saran	
Sida Info Service	0 800 84 08 00		0 826 221 515
SAMU social		Centre Antipoison et de Toxicovigilance	
Hébergement d'urgence	115	Paris	01 40 05 48 48
Drogues info service	0 800 23 13 13	Violences Femmes info	3919
Info Cancer Service	0 810 820 821		



Merci à tous ceux qui nous ont chaleureusement ouvert les portes de leur potager pour nous permettre de découvrir leur petit coin de paradis, et nous faire partager leur expérience sur la production des graines potagères, leur passion à mettre en scène des objets au milieu des plantes et des légumes, leur plaisir à cultiver les légumes qu'ils consommeront, ... et nous encourager à organiser en 2016 le Concours du Potager de Coulmiers.

Toutes nos félicitations à tous et à chacun avec une mention toute spéciale pour les jardiniers en herbe qui avec application, originalité et patience cultivent leur carré potager.

